

RAPPORT ANNUEL

2021

SIFAS

Institut Médico-Professionnel

20 rue des Veaux
67800 BISCHHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1	L'organisme gestionnaire	1
1.2	L'ÉTABLISSEMENT	3
1.2.1	Agrément et missions	3
1.2.2	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITÉ	5
2.1	PUBLIC ACCOMPAGNÉ	5
2.1.1	Mouvements de l'année	5
2.1.2	Évolution du public	5
2.1.3	Données d'activité	6
2.1.4	Instances de participation	7
2.2	PERSONNEL	8
2.3	ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE	10
2.4	Démarche qualité	11
2.4.1	Bilan PACQ de l'IMPro SIFAS au 31/12/2021	12
2.4.2	Projection PACQ 2022-2024	13

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ÉTABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

Les missions de l'IMPro SIFAS sont régies par l'annexe XXIV au décret n° 89-798 du 27 octobre 1989, repris dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), art. L312-1 et suivants.

L'IMPro SIFAS accueille des adolescents et jeunes majeurs âgés de 14 à 20 ans et plus (au titre de l'amendement CRETON), en situation de handicap intellectuel (50 places) et avec autisme (8 places), orientés par la Commission des Droits et d'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Bas-Rhin.

La déficience intellectuelle peut s'accompagner de troubles associés dans la mesure où leurs manifestations restent compatibles avec la vie en collectivité.

L'équipe pluridisciplinaire accompagne les jeunes dans la construction de leur identité d'adulte, en tenant compte des spécificités de leur handicap à travers :

- Le développement de la **personnalité**,
- L'accès à l'indépendance et à l'**autonomie**,
- L'**inclusion** dans un environnement favorisant le bien-être.

Chaque jeune bénéficie d'un parcours différencié, axé sur l'acquisition de l'autonomie, pour une meilleure inclusion sociale dans un milieu de vie ordinaire ou adapté. L'équipe pluridisciplinaire propose les soutiens adaptés aux difficultés spécifiques de chaque personne, dans le respect de sa singularité.

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le Projet d'Établissement de l'IMPro SIFAS s'articule autour de quatre principes d'intervention qui forment le socle de l'accompagnement proposé :

- La **promotion de la bientraitance**, constitutive des valeurs portées par l'Apédi Alsace et à laquelle la grande majorité des professionnels est formée régulièrement.
- Un accompagnement basé sur une **prise en compte de la singularité** de chacun : co-construction des projets individuels, individualisation des parcours et recherche d'équilibre entre accompagnement individuel et vie collective.
- Un **accompagnement vers le statut d'adulte** : le passage de l'adolescence vers la majorité reste un cheminement compliqué pour des jeunes en situation de handicap intellectuel, il s'agit d'accepter une certaine prise de risque tout en différenciant les libertés d'action pour chaque jeune accompagné en fonction de ses possibilités.
- La mise en œuvre des **droits de la personne accompagnée**, notamment à travers l'ouverture vers la Cité et l'accession aux libertés individuelles.

Ces principes sont mis en œuvre à travers 8 axes d'accompagnement, chacun visant des apprentissages spécifiques :

- Le **parcours éducatif** (autonomies quotidiennes, communication, développement personnel, repérages dans le temps et l'espace, hygiène et santé, socialisation). Cet axe regroupe un socle de compétences à acquérir pour participer aux activités proposées, évoluer dans la société en respectant les codes usuels, et favoriser un passage vers le monde adulte en diminuant au maximum la dépendance
- Le **parcours préprofessionnel et professionnel** qui s'appuie sur divers ateliers techniques (atelier gestion du quotidien, atelier conditionnement externalisé en ESAT, atelier restaurant pédagogique, atelier hygiène des locaux et entretien du linge). En parallèle des apprentissages techniques, le pôle insertion professionnelle accompagne les jeunes dans la recherche de stages en milieu spécialisé et ordinaire de travail.
- La **scolarisation adaptée** via des classes externalisées en collège et lycée, deux jours par semaine. Les objectifs principaux visent la socialisation parmi des jeunes du même âge, l'inclusion à chaque fois que cela s'avère possible, ainsi que le développement des capacités cognitives de chacun, dans le respect des capacités individuelles.
- Les **accompagnements thérapeutiques** : une équipe de thérapeutes (orthophoniste, psychomotricienne, psychologues, art-thérapeute, médecins) soutient le développement personnel de chaque jeune, tant sur le versant psychique que physique, en étroite collaboration avec les familles et l'équipe pluridisciplinaire.
- L'**accompagnement aux loisirs** : conformément à la Déclaration des droits des personnes handicapées de l'ONU, « toute personne handicapée a le droit de participer à toutes activités sociales, créatives ou récréatives ». Dans cet objectif, nous accompagnons les projets d'accès aux loisirs et à la culture, selon les demandes exprimées par les jeunes et leurs familles.
- L'**accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle** (VIAS) : il s'agit de proposer à chaque jeune une sensibilisation à la VIAS, avec des outils adaptés à sa compréhension et à son niveau de responsabilité. L'objectif étant d'apprendre à se protéger physiquement et psychiquement, tout en ayant une vie affective aussi satisfaisante que possible.
- L'**apprentissage des trajets en autonomie** : une éducatrice a été chargée à mi-temps d'évaluer les compétences de chaque jeune en termes de repérage dans l'espace et dans le temps, dans les transports en commun et plus généralement dans les déplacements hors établissement, afin d'envisager un apprentissage des trajets en autonomie entre le domicile et les divers lieux de l'IMPro et de stage. Ces apprentissages permettent chaque année de rendre autonomes dans les déplacements quotidiens entre 5 et 10 jeunes de l'établissement.
- L'**accompagnement des personnes avec troubles du neurodéveloppement** : les jeunes avec autisme ont été accompagnés tout au long de l'année 2020 dans les divers ateliers de l'IMPro. Malgré un agrément spécifique et des besoins particuliers, l'objectif du projet d'établissement est de permettre à chaque jeune une inclusion aussi harmonieuse que possible aussi bien dans les activités et ateliers de l'IMPro que dans les classes externalisées en collège et en lycée, en tenant toujours compte des spécificités liées à l'autisme.

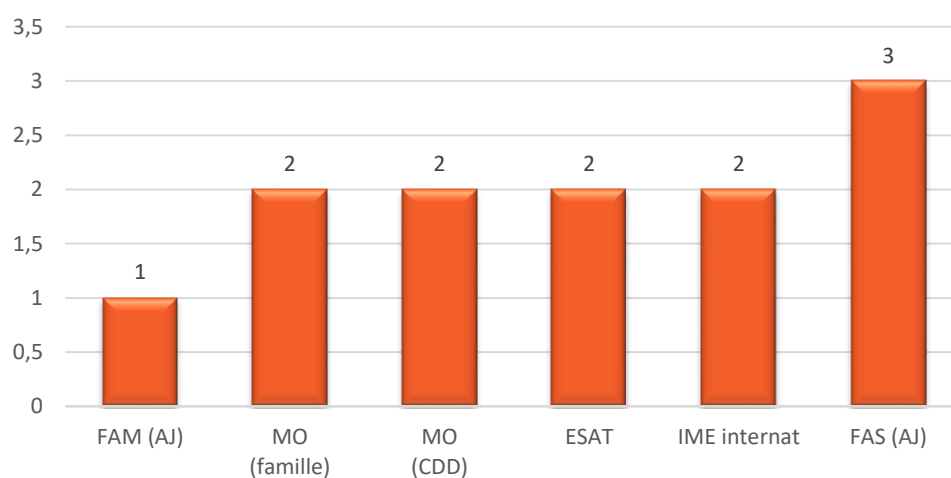
Ces principes et axes d'accompagnement sont le socle de l'intervention des professionnels de l'IMPro SIFAS. Quant aux valeurs et aux orientations stratégiques, elles sont en phase avec le Projet Associatif Global (PAG) de l'organisme gestionnaire et font l'objet d'un plan d'amélioration de la qualité sous forme de fiches actions, reprises en fin de PE.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNÉ

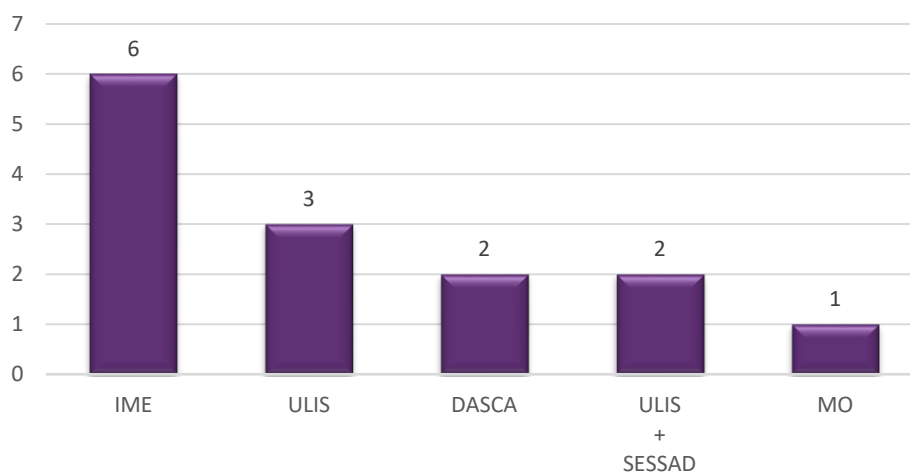
2.1.1 - Mouvements de l'année

La file active du service pour l'année 2021 a été de 72 personnes, pour un agrément de 58 places. 14 jeunes ont été admis tout au long de l'année, dont 10 entre 14 et 15 ans et 4 de 16 à 17 ans. Ces données montrent l'arrivée de plus en plus tardive en IMPro, en raison des listes d'attente liées à la problématique des amendements Creton (allongement du temps d'attente avant admission).

Nombre de sorties selon les destinations



Nombre d'entrées selon les provenances



2.1.2 - Évolution du public

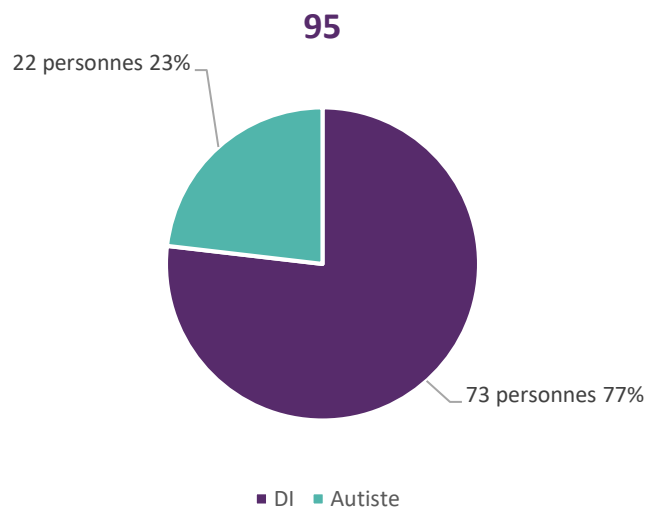
Concernant les établissements et services d'origine des jeunes admis, le nombre de jeunes sortants d'ULIS reste important et confirme la tendance constatée ces dernières années.

La liste d'attente de l'IMPro fait toujours état d'un nombre important de jeunes avec autisme (environ 23%, pour un agrément de 8 autistes sur un agrément total de 58 jeunes accompagnés).

Enfin, les jeunes en situation d'amendement Creton restent nombreux : ils étaient au nombre de 16 en 2021, soit 27,58% de l'agrément. Ceci entraîne une augmentation de la moyenne d'âge des personnes accompagnées, avec près de 60% de jeunes majeurs sur l'ensemble des personnes accompagnées (ils devraient représenter environ 30% du total).

Au sein même de l'IMPro, le public accueilli a tendance à évoluer en âge en raison d'une forte augmentation des jeunes adultes en situation d'amendement Creton. La moyenne d'âge au 31 décembre 2021 était de 18,02 ans, ce qui représente une anomalie pour un établissement du secteur enfance et adolescence. Près de 55% des jeunes avaient plus de 18 ans en fin d'année. Le contexte des établissements de type FAS et ESAT, principaux débouchés pour les jeunes accueillis en IMPro, reste très tendu et le manque de places disponibles dans les secteurs pour adultes ne laisse pas présager une amélioration de cette problématique dans un futur proche.

Nombre de personnes inscrites sur liste d'attente



Autre tendance découlant directement de la loi du 11 février 2005, nous constatons depuis plusieurs années un accroissement de demandes d'inscription de la part d'élèves sortants d'ULIS : en effet, à l'issue de leur parcours en ULIS de nombreux élèves quittent ces classes spécialisées sans aucune solution. Ils se tournent alors vers les IMPro, souvent à contre-cœur, sans être informés du nombre de places disponibles. Le manque de préparation en amont rend ce passage vers le secteur spécialisé très difficile à accepter aussi bien pour les jeunes que pour leurs familles qui s'opposent parfois à l'admission.

2.1.3 - Données d'activité

L'établissement est agréé pour accueillir des adolescents et jeunes majeurs âgés de 14 à 20 ans, en situation de handicap intellectuel (50 places) et avec autisme (8 places).

En raison d'un manque de places dans le secteur adulte, l'IMPro accueille également des jeunes adultes de plus de 20 ans, au titre de l'amendement CRETON. En 2021, ils étaient 22, ce qui représente 30.56% des personnes accompagnées sur l'année (file active). Les plus âgés avaient 23 ans.

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	58	58	58
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	57	58	60
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	190	190	190
Nombre de journées théoriques (T = JFxETP)	11020	11020	11020
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	10138	10138	10172
Nombre de journées réalisées (R)	10146	9908	9917
Taux d'absentéisme (T-R)/T	7.93%	10.09%	10,01%
Taux d'activité (R/A)	100.08%	97.73%	97.49%
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	68	68	72
Taux d'occupation $\frac{(C+B)/2}{ETP}$	107.76%	108.62%	113,79%

Après l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'année 2021 s'est avérée quasiment proche de la normale en termes d'activité : l'IMPro a pu accueillir la quasi-totalité des personnes accompagnées, à l'exception de celles dont les comorbidités ont entraîné des absences plus ou moins longues, sur avis médical.

L'activité retenue au BE 2021 est de 10172 journées pour 190 journées d'ouverture

- Pour la section déficience intellectuelle : **8740** journées à réaliser pour 50 places,
- Pour la section autisme : **1398** journées à réaliser pour 8 places,
- Le taux d'absentéisme retenu est de 8 %.

L'activité réalisée en 2021 est de 9917 journées pour 190 journées d'ouverture

- Pour la section déficience intellectuelle : 8287 journées réalisées,
- Pour la section autisme : 1630 journées réalisées.

Détail des journées au titre de l'amendement Creton : 2522 journées

- Personnes déficientes intellectuelles :
 - o Orientées vers un ESAT : 862 journées.
 - o Orientées vers un FAS : 947 journées.
- Personnes autistes :
 - o Orientées vers un ESAT : 190 journées.
 - o Orientées vers un FAS : 523 journées.

2.1.4 - Instances de participation

Le **CVS** s'est réuni à trois reprises, conformément aux dispositions légales. La présidence a été assurée par une personne accompagnée, épaulée par un membre des représentants légaux. Le travail d'adaptation des outils de communication pour permettre la compréhension et l'expression des personnes accompagnées doit être poursuivi et reste un obstacle majeur à la participation pleine et entière des personnes accompagnées.

Les **temps d'accueil** et les **groupes de parole** au sein des ateliers et des classes ont été maintenus. Ces temps sont plus ou moins formalisés, en général en début de journée ou en fin d'après-midi : ils permettent à chacun de faire part de ses ressentis et aux professionnels d'adapter leurs accompagnements au jour le jour, en fonction de l'état psychique de chacun. Ces temps sont particulièrement importants pour les jeunes avec autisme et pour ceux dont les problématiques psychiques impactent plus fortement les apprentissages et le vivre ensemble.

Certaines classes ont proposé un « **café-philo** », notamment pour les jeunes plus autonomes, ayant davantage de capacités d'échange et d'argumentation. Cet accompagnement s'adresse plus particulièrement aux élèves des classes des lycées Marc Bloch et Charles de Foucauld, qui sont pour la plupart engagés dans le parcours préprofessionnel proposé par l'IMPro. Ils peuvent y aborder des questionnements liés à l'adolescence et plus largement des questions existentielles en lien avec leurs projets d'avenir.

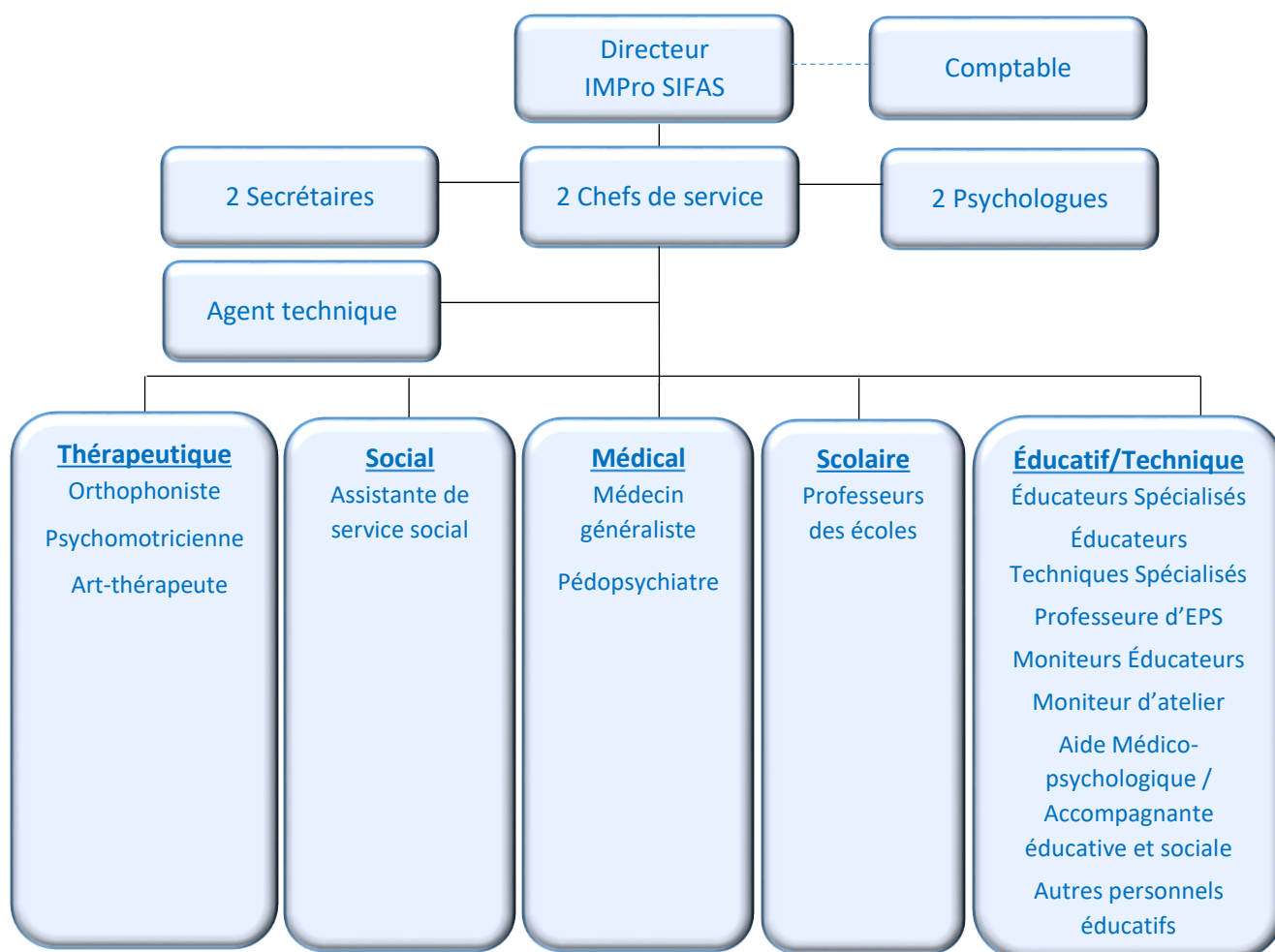
Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des projets individuels, chaque jeune et sa famille ont bénéficié d'au moins une **réunion de synthèse annuelle**. Le format de cette rencontre se veut ouvert à l'échange, dans le but de laisser une grande place à l'expression des personnes accompagnées.

De nombreuses autres rencontres ont été proposées aux jeunes et à leurs familles tout au long de l'année, à la demande de l'IMPro ou à la demande du jeune ou de ses parents.

La **commission de restauration** : la commission de restauration s'est réunie deux fois à l'ESAT Anne-Claire Staubes de Schiltigheim. La cheffe de service de l'IMPro participe à cette instance accompagnée par un jeune de l'IMPro, en général un membre du CVS, pour porter la parole de l'ensemble des jeunes. L'objectif de cette commission est de veiller à la qualité des repas servis, l'organisation et à l'amélioration continue de cette prestation, tant en termes diététiques que gustatifs.

2.2 - PERSONNEL

En 2021, l'équipe pluridisciplinaire du SIFAS était constituée de **34 personnes** représentant **22,48 etp**.



■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	2,00	3,00	1,00
Directeur	1,00	1,00	0,00
Chef de service	1,00	2,00	1,00
Administration/gestion	2,57	2,57	0,00
Secrétaire	1,57	1,57	0,00
Comptable	1,00	1,00	0,00
Services généraux	0,00	0,50	0,50
Agent technique	0,00	0,50	0,50
Socio-éducatif	14,73	13,73	-1,00
Assistant de service social	0,25	0,25	0,00
AMP & AES	2,00	1,00	-1,00
Educateur spécialisé	4,40	4,40	0,00
Educateur sportif	0,66	0,66	0,00
Educateur technique spécialisé	3,80	3,00	-0,80
Educateur technique		0,80	0,80
Moniteur éducateur	2,00	2,00	0,00
Moniteur d'atelier	1,00	1,00	0,00
Autres personnel éducatif	0,62	0,62	0,00
Paramédical	2,45	2,45	0,00
Psychologue	0,95	0,95	0,00
Psychomotricienne	0,35	0,35	0,00
Orthophoniste	0,85	0,85	0,00
Arthérapeute	0,30	0,30	0,00
Médical	0,23	0,23	0,00
Médecin généraliste	0,17	0,17	0,00
Psychiatre	0,06	0,06	0,00
TOTAL	21,98	22,48	0,50

■ Mouvement du personnel et absentéisme

Un chef de service supplémentaire fait partie de l'équipe de direction suite à un mouvement interne à l'association. Une éducatrice technique spécialisée et un surveillant de cantine/professeur des écoles ont pris leur retraite et leurs postes ont été pourvus. Une éducatrice spécialisée a démissionné de son poste de chargée d'insertion et a été remplacée en interne par un éducateur technique spécialisé. Une aide médico-psychologique (diplômée ES par la VAE) a été promue éducatrice spécialisée. Un agent technique fait également partie des effectifs, à présent, pour 0,50 etp. D'autre part, un apprenti animateur social a démissionné et un apprenti éducateur spécialisé a été recruté.

Nous avons enregistré un très fort absentéisme sur la fin de l'année 2021, entre le mois de septembre et le mois de décembre : 5 salariés ont été absents sur de longues périodes et n'ont pas pu être remplacés. Cet absentéisme a eu un impact sur l'organisation, la mise en place des projets éducatifs et sur le « moral » des professionnels qui ont dû s'adapter à l'instabilité générée par cette situation exceptionnelle.

Le SIFAS a également accueilli 29 stagiaires en 2021, dont 4 stagiaires gratifiés.

2.3 - ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2021 a été marquée par situation sanitaire et les contraintes qui ont impacté l'organisation. L'allègement des contraintes et la mise en place du Passe sanitaire ont permis un retour progressif à une situation quasi normale de l'accueil des jeunes. La fin de l'année a été marquée par un très fort absentéisme des professionnels, entre septembre et décembre 2021.

Les **protocoles sanitaires** : nous avons constaté que les jeunes ont rapidement saisi le sens des mesures barrières et de la distanciation physique. Ils les ont respectées et appliquées avec sérieux.

Aujourd'hui les gestes barrières sont bien ancrés dans les habitudes quotidiennes : lavage des mains, utilisation du gel hydro alcoolique, distanciation physique et port du masque.

Travaux : des travaux ont été entrepris de juillet à fin août pour la réfection du rez-de-chaussée : agrandissement de la cuisine et mise aux normes, peinture et changements du revêtement du sol du réfectoires et couloirs. Ces travaux ont conduit à une réorganisation des voies de circulation pour l'accès aux salles. La restauration a été suspendue le temps des travaux. Les jeunes ont déjeuné à l'extérieur (sorties pique-nique, restaurant...)

En octobre, poursuite et fin des travaux : les bureaux du rez-de-chaussée ont été rénovés (murs et sols).

Les séjours : chaque année nous organisons 4 à 5 séjours pour faire bénéficier un maximum de jeunes. En 2021 année seuls 2 séjours ont pu être organisés en raison des contraintes liées à la situation sanitaire.

La réunion de rentrée avec les familles a été maintenue et adaptée pour respecter la jauge imposée par les mesures sanitaires.

L'organisation des temps de réunion a été modifiée en fonction de la nature des réunions et de la capacité des salles. Nous avons, lorsque cela a été nécessaire, mis en place des temps de réunions (réunion de synthèses) à la fois en présentiel et en distanciel avec visioconférence.

L'accueil des stagiaires (étudiants) : nous avons accueilli 29 stagiaires en 2021 (Educateurs spécialisés, AES, éducatrice en sport adapté, psychologues, psychomotricienne, orthophoniste, bac pro, socio- esthétique) pour des durées variables d'une semaine à 7 mois. Le nombre important de stagiaires est lié aux difficultés que ces derniers ont rencontrées pour trouver des lieux de stage en période de crise sanitaire : nous avons fait un effort particulier pour leur permettre de valider leurs formations.

Stages et périodes de découvertes (jeunes du SIFAS) : pour les jeunes durant cette période, les possibilités de stages en entreprises ordinaires, en ESAT et les périodes de découverte en structure d'accueil spécialisé pour adultes, n'ont pu avoir lieu que très partiellement. Cette limitation a impacté le parcours des jeunes dans les possibilités d'expérimentation et mis en suspens certains objectifs de leurs projets éducatifs et professionnels.

Partenariat : les activités incluant les partenariats ont été limitées de même que les sorties culturelles ou sportives (musées, cinémas, médiathèque, piscines, médiation animale, parcs animaliers, restaurants...). Les projets d'ateliers, reposent pour une grande part sur ces partenariats qui participent à enrichir l'accompagnement dans sa dimension inclusive et sociale.

Atelier Théâtre : les jeunes ont travaillé 2 ans pour construire une pièce de théâtre. Une représentation a pu être organisée, en juin 2021, dans la salle du Cercle de Bischheim, malgré des contraintes sanitaires

importantes. Une centaine de spectateurs (parents, jeunes, partenaires et professionnels) a pu profiter du spectacle, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Projet d'établissement : le projet d'établissement validé par le CA en 2020 a été mis en œuvre à partir de 2021. Celui-ci s'appuie sur l'idée de deux parcours : l'un éducatif et l'autre professionnel, sans hiérarchisation entre les deux. Cela dans le but de répondre, au plus juste, aux besoins des jeunes et optimiser leur parcours par un accompagnement adapté et progressif.

Parcours éducatif : en juin 2021 une réflexion au niveau de l'équipe a conduit à la mise en place d'ateliers ou groupes éducatifs, essentiellement centrés sur les apprentissages liés à l'autonomie quotidienne, la socialisation, la citoyenneté et l'ouverture sociale et culturelle.

Le parcours professionnel a été enrichi par la création d'un atelier « **Espace verts** » qui a démarré en novembre 2021 qui complète le dispositif existant à savoir : les ateliers Gestion du quotidien, pré-ESAT, Nettoyage- Blanchisserie, Restaurant d'application et atelier conditionnement nommé « **MUST** ». L'ensemble des ateliers contribue à inscrire le jeune dans un parcours d'apprentissages évolutif. Cette organisation a conduit à la redéfinition des temps de réunions : depuis septembre 2021, les lundis de 16 à 18h sont consacrés aux réunions parcours (deux équipes : parcours éducatif et parcours professionnel), aux réunions générales (l'ensemble de l'équipe) et à l'analyse des pratiques (2 groupes GAP).

La fusion associative : la première conséquence de la création d'APEDI Alsace a été la mise en place des fonctions supports et la réorganisation des services généraux. L'année 2021 a été une année de transition pour construire une palette de services aux établissements et services (ressources humaines, finance, qualité - systèmes d'information et services généraux).

Fort absentéisme fin 2021 : le dernier trimestre de l'année a été marqué par un très fort absentéisme des professionnels. Dès la rentrée de septembre les arrêts de travail se sont multipliés et ce jusqu'à fin décembre. Outre deux professionnels en arrêt maladie de longue durée, de nombreux salariés ont été arrêtés sur des périodes allant de quelques jours à plusieurs semaines, impactant très fortement l'organisation. En moyenne nous avons constaté entre 50 et 70 jours d'arrêts maladie par mois sur le dernier trimestre.

En conclusion

La situation sanitaire a impacté fortement le fonctionnement. En septembre, nous avons, malgré les contraintes (Passe sanitaire, mesures barrières, jauge...) pu reprendre un fonctionnement proche de la normale. Tous les jeunes ont pu être accueillis et les temps de réunions (familles, synthèses en présentiel ou en visio, etc.) ont été maintenus. Une analyse plus approfondie permettrait d'expliquer l'absentéisme massif constaté à partir de la rentrée de septembre 2021 et ce jusqu'à la fin de l'année.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ de l'IMPro SIFAS au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 17 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés en 2020 et 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
1 – PROJET D'ETABLISSEMENT		
1.1.1 - Le projet est valide au regard des obligations légales	ACHEVÉ : Faire figurer l'accompagnement du passage à la majorité dans le PE	2020
1.4.5 - Les prestations de restauration et d'hébergement sont décrites	ACHEVÉ : Prévoir une commission des menus pluridisciplinaire	2020
	ACHEVÉ : Mentionner dans le PE les programmes globaux à tendance comportementale et développement utilisés	2020
	ACHEVÉ : Faire mention dans le PE des programmes de communication spécifiques	2020
2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS		
2.1.2 - Les règles relatives à l'hygiène et aux soins sont connues et appliquées	ACHEVÉ : Accompagner à la santé	2020/ 2021
2.1.3 - Les risques auxquels sont soumis les enfants/adolescents /jeunes majeurs sont évalués et pris en compte	ACHEVÉ : Mettre en place un dispositif adapté de protection contre les pertes, vols ou dégradations des objets personnels des usagers	2021
2.3.1 - L'organisation et le fonctionnement de la structure favorisent le respect des droits des personnes	ACHEVÉ : informer les personnes accueillies et les familles sur les droits conformément à la charte des droits et libertés	2021

2.4.3 - La structure veille à prévenir et encadrer les faits de maltraitance	ACHEVÉ : Afficher le N°119 et les différents numéros d'urgence dans les sites de l'IMPro SIFAS	2021
	ACHEVÉ : Afficher les coordonnées des personnes qualifiées à l'entrée de la structure	2021
3 - PROJET PERSONNALISÉ		
3.2.3 - L'avis de l'enfant/adolescent/jeune majeur (et/ou son représentant légal) est systématiquement recueilli pour les actions proposées dans le projet personnalisé et leur mise en œuvre	ACHEVÉ : Accompagner les familles vers le devenir adulte de leur enfant	2021
3.4.1 - Un bilan des capacités, des réalisations et des difficultés de l'enfant/adolescent/jeune majeur dans le domaine de la vie quotidienne est réalisé régulièrement	ACHEVÉ : Joindre les documents "Mon projet" et "Entretien famille" dans le dossier de l'utilisateur	2021
	ACHEVÉ : Créer une grille d'évaluation "Sait faire" "Ne sait pas faire"	2021
	ACHEVÉ : Évaluer plus finement les besoins (grille d'évaluation, outils d'observation)	2021
4 - L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT		
	ACHEVÉ : Développer l'accès aux secteurs adultes	2021

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 37 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

CARTISANO Tony

Directeur de l'IMPro SIFAS